



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 4 NOVEMBRE 2025 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Participation à la protection sociale complémentaire des agents-obligatoire au 1^{er} Janvier 2026-
- Mise à jour RIFSEEP
- Embauche agent technique au 1^{er} Décembre 2025
- Validation devis remplacement menuiseries Pub
- Adhésion à la centrale d'achat du SMICA
- Renouvellement du matériel informatique de la Mairie
- Abandon des créances Budget Commune et Budget Assainissement du Saint-André-
- Décision Modificative n°2 Budget Assainissement
- Mise à jour des tarifs d'assainissement pour 2026
- Prise de compétence « exploitation de l'abattoir » par Ouest Aveyron Communauté
- Présentation de l'association Sauvegarde de l'Abeille Noire de l'Aveyron
- Divers